

RTE (Réseau de Transport d'Electricité) : l'Allemagne fait sa révolution en conciliant développement économique et environnement.

Les politiques allemands viennent de franchir un pas historique pour la préservation de la santé publique et des espaces en donnant valeur légale à un nouveau concept d'aménagement du territoire qui concilie en harmonie développement économique et environnement.

Il ne fait aucun doute qu'il y aura continuité réglementaire par une extension à toute l'Allemagne de cette [nouvelle loi sur les RTE](#) qui impose des lignes électriques souterraines pour tous tracés à moins de 200 m des maisons individuelles et 400 mètres pour toutes zones urbaines ou protégées.

Lorsque nous voyons en France l'opposition farouche et légitime à la création des nouvelles lignes THT, nous nous rendons compte de l'abîme qui sépare l'Allemagne et la France dans la lutte contre la pollution environnementale électromagnétique et visuelle.

Cette nouvelle loi opposable sur les lignes électriques souterraines sans minimum de tension est une avancée qui dans le futur proche va non seulement avoir un impact sur les plans d'urbanisme et le paysage, mais aussi bouleverser l'environnement électromagnétique du territoire allemand : pour la première fois une réelle prise en compte de l'augmentation de l'électrosmog vient d'avoir lieu par les autorités politiques en partenariat avec l'ensemble des industriels concernés.

Les perspectives d'aménagement du territoire vont changer, de facto les servitudes seront réduites au minimum, ce qui va faciliter, voir annihiler les enquêtes publiques concernant les THT.

Néanmoins si le grand public aura cette perception environnementale, la réalité connue par les spécialistes est totalement différente, puisqu'elle a fait l'objet d'un "Avis de vigilance Générale" des autorités sanitaires, son nom : la [VASEM](#) (VAriation Spaciale ElectroMagnétique).

L'explosion depuis une décennie des taux des rayonnements des RadioFréquences HF micro-ondes dans notre environnement entre en interaction avec les Basses Fréquences (50 Hz) des lignes du réseau de transport d'électricité, c'est ce que suggère l'hypothèse VASEM.

Cette nouvelle préoccupation sanitaire est un sujet très "délicat et sensible" qui a été longuement abordée au cours de rencontres parlementaires à l'Assemblée Nationale.

Les propos attentistes tenus en décembre 2005 lors de son audition par le Pr Gilles Brücker Directeur de l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS) sont lourds de sous entendus :

"... l'enquête qui va être menée ne donnera pas de résultats avant 20 ans... Trouver une parade à cette menace, me semble pourtant urgent afin que l'on comprenne les "mécanismes exacts".

Depuis ce que n'avait pas prévu l'INVS est l'augmentation phénoménale et exponentielle de l'électrosmog de par la multiplicité incontrôlée des sources d'immixtion. Cette montée fulgurante des taux de CEM n'est pas sans conséquence sur notre environnement, notamment concernant l'impact des faisceaux d'ondes électromagnétiques de type GHz HyperFréquences des [Répéteurs Paraboliques](#) qui se chiffre en quelques mois à des dizaines de milliers, voire certainement à plus de cent mille unités nouvelles, ceux-ci étant bientôt plus nombreux que les sites d'antennes relais !

L'Allemagne vient de prendre conscience que l'électrosmog devient ingérable, en toute logique, certains diront par obligations, elle anticipe face à l'inéluctable en changeant radicalement sa politique environnementale concernant la problématique de la pollution électromagnétique, c'est un exemple pour le monde, souhaitons que la France adopte cette nouvelle approche.

Serge Sargentini
Next-up organisation.

[Dossier THT](#)